

Séance du 27 octobre 2022

DEPARTEMENT

SOMME

2022/29

L'an deux mille vingt deux
 et le 27 octobre 2022
 à 19 H

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle des fêtes communale,

sous la présidence de : **Mme DE ALMEIDA Sylvie, Maire**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	Présents	Qui ont pris part à la délibération
18	14	14

Présents :

Mmes.Mrs.DE ALMEIDA Sylvie, M. CARLE Jean-Pierre, Mme DORION Marie-Micheline, M. BOYAVAL Cédric, Mme MINET Céline, Mme BOYAVAL Muriel, M. CAUX Jean-François, Mme VIOLLETTE Francine, M. TOURNEUR Éric, Mme ROYNEAU Marie, M. PETIT Éric, Mr FROIDURE Francis, Mr SAUVE Christophe, Mme SOYEZ Gratiella.

Date de la convocation
17/10//2022

Absent : Mr FROIDURE Laurent.

Absents excusés : Mme BARBIER Mélanie, Mme BRAILLY Ingrid, M. HUET Julien

Mme BOYAVAL Muriel a été nommée secrétaire.

Date d'affichage
07/11/2022

Exposé :

Madame le Maire le Maire informe avoir consulté plusieurs sociétés en capacité de créer un espace sportif dans la commune. Un devis pour la réalisation d'une surface en enrobé a également été demandé pour comparer les différentes possibilités quant à la réalisation de ce plateau sportif et d'un espace musculation/Fitness.

Au regard des différents devis, l'offre de Rénov'Sport apparaît comme la plus économiquement et techniquement avantageuse.

Plateau sportif

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Décide

De confier la réalisation de cet espace sportif à la société Rénov'Sport pour

- Un montant de 99 547,00€ HT
19 909,40€ TVA

119 456,40€ TTC

Et autorise Madame le Maire à solliciter les subventions suivants le plan de financement ainsi présenté :

- DETR 35% 34 841,00€
- Région Hauts de France 15% 14 932,00€
- Département de la Somme 30% 29 864,00€
- FCTVA 16 329,00€
- Commune de Saint-Ouen 23 490,04€

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le

Et publication

Du

Ou notification

du

Pour extrait conforme
Le Maire



Sylvie DE ALMEIDA